

The version you're consulting is not definitive. This programme still may change. The final version will be published on 1th June.

Table of contents

| Teaching profile | 3 |
|---|---|
| Learning outcomes | |
| Programme | 3 |
| Detailed programme by subject | 4 |
| The programme's courses and learning outcomes | 5 |
| Information | |
| Evaluation | 6 |
| Contacts | 6 |

MINODROI - Introduction

Introduction

MINODROI - Teaching profile

Learning outcomes

L'objectif de la mineure d'ouverture en droit est de permettre à l'étudiant d'intégrer une dimension juridique dans son programme de bachelier. Cette dimension prendra la forme d'une initiation aux disciplines juridiques de base dispensées soit dans le cadre de cours obligatoires spécifiquement créés pour les étudiants de la mineure en droit soit dans le cadre de cours d'introduction empruntés à d'autres programmes (notamment le programme de bachelier en droit et l'année préparatoire au master en criminologie). Cette initiation sera complétée au choix de l'étudiant par des cours méta-juridiques et par des cours où prédomine l'interaction entre le droit et d'autres disciplines. Au terme de la mineure en droit, l'étudiant pourra mesurer l'importance de la règle de droit dans la vie sociale et saisir la spécificité de la méthode juridique.

Cette mineure n'est pas conçue dans le but d'un accès facilité ultérieur moyennant dispenses au programme de bachelier en droit, contrairement à la mineure d'accès en droit.

Structure

La Faculté propose aux étudiants qui s'inscrivent dans une mineure en droit (mineure d'ouverture ou mineure d'accès) de commencer par une première année commune aux deux programmes. Le programme de cette première année est composé de cours obligatoires et de cours à choisir dans une liste. C'est seulement au terme de cette première année qu'en fonction de leur projet, les étudiants devront opter soit pour le programme spécifique à la mineure d'accès soit pour le programme spécifique à la mineure d'ouverture : ce faisant, la Faculté espère de rencontrer au mieux les aspirations des étudiants qui, pour certains, envisagent la mineure en droit comme un « tremplin » vers le programme de bachelier en droit, alors que d'autres la conçoivent plutôt comme l'opportunité d'élargir leur champ de connaissances.

- Les étudiants qui optent pour la mineure d'ouverture se voient proposer des cours qui, soit constituent des cours d'introduction, soit sont des cours où prédomine l'interaction entre le droit et d'autres disciplines.
- Les étudiants qui optent pour la mineure d'accès se voient proposer en deuxième année du programme (BAC 3) des cours qui relèvent en principe de la première ou de la deuxième année (cours "1200") du programme de bachelier en droit. Dès lors qu'ils seront dispensés de ces cours, s'ils décident effectivement de poursuivre ultérieurement le programme de bachelier en droit, il y aura lieu d'adopter, pour ces étudiants, les mêmes critères d'évaluation que pour les étudiants en droit.

En deuxième année de son programme de bachelier, tout étudiant qui opte pour la mineure en droit doit suivre obligatoirement certains cours et complète son programme par des cours à option choisis dans une liste prédéfinie. A cet égard, il est possible pour lui d'opter pour des cours dispensés en néerlandais et en anglais.

En troisième année de son programme de bachelier, l'étudiant compose librement son programme au départ d'une liste de cours à option. Pour les étudiants ayant opté pour une mineure d'ouverture, cette liste est identique à celle qui lui était proposée en deuxième année: elle est essentiellement composée de cours empruntés au programme-type des deux premières années du bachelier en droit ou de cours offerts aux étudiants de troisième année de ce bachelier mais dans ce dernier cas il s'agit de cours d'initiation ou de cours où prédomine l'interaction entre le droit et d'autres disciplines, étant dès lors adaptés à des étudiants qui suivent leur programme principal dans une autre faculté.

Evaluation

Lorsqu'un cours fait partie tant du programme de la mineure en droit que d'autres programmes, le titulaire peut adopter des critères d'évaluation propres aux étudiants de la mineure en droit.

On successful completion of this programme, each student is able to :

- 1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en droit afin d'en saisir les spécificités.
- 2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base aux sciences juridiques.
- 3. Découvrir et saisir la rigueur exigée par le droit et faire preuve de cette intégration.
- ${\bf 4.}\ {\bf Faire}\ preuve\ d'une\ capacit\'e\ de\ d'un\ mode\ de\ raisonnement\ sp\'ecifique\ au\ droit.$
- 5. Percevoir les spécificités du droit (et les apports d'un tel regard) et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'un système.

Programme

DETAILED PROGRAMME BY SUBJECT

- Mandatory
- ☼ Optional
- △ Not offered in 2025-2026
- O Not offered in 2025-2026 but offered the following year
- ⊕ Offered in 2025-2026 but not the following year
- △ ⊕ Not offered in 2025-2026 or the following year
- Activity with requisites
- Open to incoming exchange students
- [FR] Teaching language (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Click on the course title to see detailed informations (objectives, methods, evaluation...)

30 crédits

Year

2 3

o Content:

o Pendant le deuxième bloc annuel du bachelier (15 credits)

Les étudiant es seront tenu es de s'inscrire en ligne (Moodle) à tous les exercices pratiques et monitorats liés à l'ensemble de ces matières (Q1 et Q2) dès la semaine de la rentrée.

O Unités d'enseignement obligatoires

O Pour les étudiants hors ECGE, SPOL, HUSO, SOCA

Programme destiné aux étudiant·es hors bacheliers en sciences économiques et de gestion, sciences politiques, sciences humaines et sociales, sociologie et anthropologie. L'étudiant·e suit les unités d'enseignement obligatoires et il/elle complète son programme avec d'autres unités d'enseignement de la "liste des cours au choix" de façon à répartir les cours entre ses blocs 2 et 3 et atteindre les 30 crédits attendus au terme de son cycle du bachelier.

| O LESPO1122 | Foundations of Law [M] | Pierre Bazier Nicolas Bonbled Thibaut Slingeneyer de Goeswin | [q2] [45h] [5 Credits] | X | |
|----------------|------------------------|---|--------------------------|---|--|
| O LCOPS1211 | Public Law [M] | Anne-Stéphanie Renson Céline Romainville | [q1] [60h] [5 Credits] 🕮 | X | |

O Pour les étudiants ECGE

Programme destiné aux étudiant-es en sciences économiques et de gestion. Vous suivez l'unité d'enseignement obligatoire et vous complétez votre programme avec d'autres unités d'enseignement de la "liste des cours au choix" de façon à obtenir un total de 30 crédits de mineure attendus à la fin de votre cycle de bachelier.

| 0 | Public Law [M] | Anne-Stéphanie Renson | [q1] [60h] [5 Credits] | Х | |
|-----------|----------------|-----------------------|------------------------|---|--|
| LCOPS1211 | | Céline Romainville | | | |

O Unités d'enseignement au choix

| | 9 | | | |
|-------------|---|--|----------------------------------|---|
| ⇔ LDROI1004 | Legal History | Wim Decock | [q2] [60h+12h] [6 Credits] | X |
| © LDROI1005 | Legal Methodology | Geoffrey Willems | [q1] [15h] [3 Credits] | Х |
| ⇔ LDROI1226 | European Union law | Pieter-Augustijn Van Malleghem | [q2] [45h+10h] [5 Credits] | X |
| ⇔ LDROI1281 | Legal Dutch | | NL [q2] [30h] [5 Credits] | X |
| □ LDROI1282 | Legal English | | (i) [q1] [30h] [5 Credits] (iii) | X |
| ⇔ LDROI1310 | Introduction to comparative law | Wim Decock | EN [q2] [30h] [3 Credits] 📵 | X |
| ⇔ LDROI1503 | Law, Nature and Society | Christophe Lazaro | [q1] [30h] [5 Credits] | X |
| ⇔ LDROI1505 | Fundamental and public liberty rights | Nicolas Bonbled Céline Romainville | [q1] [30h] [5 Credits] 📵 | х |
| □ LDROI1506 | Law and foreigners | Sylvie Sarolea | [q1] [30h] [5 Credits] (#) | Х |
| S LDROI1510 | Introduction to American Law | Pieter-Augustijn Van Malleghem | [q2] [30h] [5 Credits] | X |
| S LDROI1511 | Introduction to Islamic Law | Louis-Léon Christians Baudouin Dupret | [q2] [30h] [5 Credits] | X |
| S LSREL2230 | Religions, law and societies in Europe Attention: LSREL 2230 est une unité d'enseignement de niveau master. | Louis-Léon Christians | [q2] [30h] [5 Credits] 🕮 | x |

Year

2 3

o Pendant le troisième bloc annuel du bachelier (15 credits)

Les étudiant∙es seront tenu∙es de s'inscrire en ligne (Moodle) à tous les exercices pratiques et monitorats liés à l'ensemble de ces matières (Q1 et Q2) dès la semaine de la rentrée.

O Unités d'enseignement au choix

L'étudiant-e complète son programme de façon à obtenir un total de 15 crédits.

| ⇔ LDROI1004 | Legal History | Wim Decock | [q2] [60h+12h] [6 Credits] | Х |
|---|---|--|------------------------------|---|
| S LDROI1226 | European Union law | Pieter-Augustijn Van Malleghem | [q2] [45h+10h] [5 Credits] 🕮 | X |
| CDROI1310 Control Control | Introduction to comparative law | Wim Decock | □N [q2] [30h] [3 Credits] ⊕ | X |
| | Law, Nature and Society | Christophe Lazaro | [q1] [30h] [5 Credits] | X |
| S LDROI1504 | Law and conflict management | | 8R [q1] [30h] [5 Credits] | X |
| S LDROI1505 | Fundamental and public liberty rights | Nicolas Bonbled Céline Romainville | [1] [q1] [30h] [5 Credits] | X |
| ⇔ LDROI1506 | Law and foreigners | Sylvie Sarolea | FR [q1] [30h] [5 Credits] (| Х |
| S LDROI1510 | Introduction to American Law | Pieter-Augustijn Van Malleghem | [q2] [30h] [5 Credits] | X |
| S LDROI1511 | Introduction to Islamic Law | Louis-Léon Christians Baudouin Dupret | [q2] [30h] [5 Credits] | X |
| S LECRI1504 | Elements of Criminal Law and Criminal Procedure | Jean-Marc Hausman Christelle Macq | [q1] [60h] [5 Credits] | X |
| S LSREL2230 | Religions, law and societies in Europe Attention: LSREL 2230 est une unité d'enseignement de niveau master. | Louis-Léon Christians | [q2] [30h] [5 Credits] | X |

THE PROGRAMME'S COURSES AND LEARNING OUTCOMES

For each UCLouvain training programme, a reference framework of learning outcomes specifies the skills expected of every graduate on completion of the programme. Course unit descriptions specify targeted learning outcomes, as well as the unit's contribution to reference framework of learning outcomes.

MINODROI - Information

Evaluation

The evaluation methods comply with the <u>regulations</u> concerning studies and exams. More detailed explanation of the modalities specific to each learning unit are available on their description sheets under the heading "Learning outcomes evaluation method".

Contacts

Curriculum Management

Faculty

Structure entity Denomination Sector Acronym Postal address

Website

Mandate(s)

• Dean : Edoardo Traversa

• Administrative director : Joëlle Cap

Commission(s) of programme

• Commission d'enseignement pour le droit (BUDR)

• Ecole de criminologie (ECRI)

Useful Contact(s)

• Academic Manager: Pieter-Augustijn Van Malleghem

SSH/DRT

Faculty of Law and Criminology (DRT)

Human Sciences (SSH)

DRT

Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01

1348 Louvain-la-Neuve Tel: +32 (0) 10 47 86 00 http://www.uclouvain.be/drt